

MÉDECIN CONSEIL

Code de la fiche : 0705

» PRÉSENTATION

> APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Médecin conseil

> FINALITE

Concourir à la réalisation des objectifs fixés par la *CNAMTS*, en assurant les missions d'expertise confiées au service du contrôle médical

> PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Personnels médical et administratif du service du contrôle médical
Partenaires institutionnels et services de l'État (*DRASS, ARH...*)
Assurés sociaux
Professionnels de santé
Établissements de santé

> FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Remplir les conditions fixées aux articles L.4111-1 à L.4111-4 du code de la santé publique

Institutionnelles

Dispositif de formation initiale des médecins conseils

» ACTIVITÉS

Apprécier le bien fondé médical d'une prestation individuelle au regard des textes législatifs et réglementaires pour établir un avis médico-administratif
Accompagner les professionnels de santé pour concourir à l'amélioration des pratiques professionnelles

Mettre en œuvre les actions de contrôle contentieux
Contribuer à la planification et à l'organisation de l'offre de soins
Conseiller les partenaires institutionnels sur les programmes de prévention et d'éducation pour la santé
Assurer les fonctions d'appui nécessaires à la production

» COMPÉTENCES

> SAVOIRS

Connaître les missions et orientations de l'Assurance Maladie
Connaître le fonctionnement du système de soins
Connaître les missions et l'organisation du service du contrôle médical, son environnement institutionnel, les partenaires internes et externes
Connaître les textes législatifs, réglementaires et les directives institutionnelles de son domaine d'activité
Connaître l'environnement médical et socio-économique
Connaître l'organisation sanitaire régionale et locale
Connaître les techniques, les circuits et les procédures de son domaine d'activité
Connaître les systèmes d'information de l'Assurance Maladie et de ses partenaires utiles à son domaine d'activité

> SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Apprécier un état de santé au regard des référentiels juridiques et/ou médicaux pour établir un avis médico-administratif
S'approprier et mettre en œuvre les méthodes d'analyse et de contrôle
S'approprier les recommandations de bonnes pratiques médicales et (à) les promouvoir
Actualiser ses connaissances médicales et administratives afin de faire évoluer sa pratique professionnelle
S'adapter à l'évolution des missions et des organisations
Organiser son activité pour respecter les objectifs et les échéances
Utiliser les outils de la démarche qualité
Savoir utiliser les outils et applicatifs nécessaires à son activité
Utiliser les techniques de l'information et de la communication
Participer au bon fonctionnement des interfaces techniques avec les organismes

> SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Porter les valeurs du service public
Exercer son activité avec probité, loyauté et équité
Transmettre une image positive de l'Assurance Maladie
Être garant du secret médical dans son environnement professionnel
Argumenter et expliquer ses décisions

Faire preuve de conviction tout en respectant l'interlocuteur
Travailler en équipe
Développer une collaboration active avec les personnels administratifs
Assurer des relations de coopération et de partenariat, notamment avec les organismes
Adapter son activité et son comportement en fonction des besoins identifiés par la hiérarchie
S'inscrire dans une dynamique collective pour atteindre les objectifs du service
Rendre compte à sa hiérarchie
Être attentif à la qualité de l'accueil physique et téléphonique
Partager et transmettre son expérience, ses connaissances et ses informations
Identifier et gérer une situation conflictuelle